

GECI INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 8.211.593,75€
Siège social : 21 Boulevard de la Madeleine - 75001 PARIS
326 300 969 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2011
ETABLI CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES
L.225-184 ET L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'Administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de Commerce relatif à l'attribution d'actions gratuites et/ou d'options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société et aux mandataires sociaux.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives aux (i) attributions gratuites d'actions et (ii) aux d'options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 (ci-après l'« Exercice »).

I. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société intervenues au cours de l'Exercice

Le Conseil d'Administration, dans ses séances du 23 juillet et du 26 novembre 2010, faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2008 (quinzième résolution), a procédé à des autorisations d'attribution d'actions gratuites. La période d'acquisition prévue par la loi a été fixée à une durée minimum de 2 ans. La période de conservation est également d'une durée de 2 ans.

Les actions gratuites sont attribuées aux collaborateurs clefs et à certains mandataires sociaux. Les critères d'acquisition des actions gratuites ainsi attribuées ont été définis de manière individuelle en fonction d'objectifs pour chacun des bénéficiaires.

Il a été attribué 130.000 actions gratuites au cours de l'Exercice.

Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'Exercice:

Nom	Prénom	Nombre	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive
SANSONETTI	Pascale	100 000	29/11/2010	29/11/2014

Nombre et valeur des actions attribuées gratuitement à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, au cours de l'Exercice:

Nom	Prénom	Nombre	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive
HUBERT	Martin	20 000	23/07/2010	23/07/2014
HOUOT	Michel	10 000	23/07/2010	23/07/2014
QUETIER*	Franck	10 000	29/11/2010	29/11/2014
GALLEZOT*	David	1 200	23/04/2010	23/04/2014

* A la date de rédaction du présent rapport, ces deux salariés ne font plus partie des effectifs du Groupe.

Moins de dix salariés ont bénéficié d'actions gratuites au cours de l'Exercice.

Chaque action a une valeur nominale de 0,25 euro.

Certaines actions, attribuées au cours des exercices précédents, ont été définitivement acquises au cours de cet exercice.

Nom	Prénom	Nombre	CA pour attribution	CA pour acquisition définitive	Date d'acquisition définitive	Fin de la période de conservation
REMY	Christophe	5 000	25/09/2008	29/11/2010	25/09/2010	25/09/2012
TOTH	Peter	10 000	25/09/2008	29/11/2010	25/09/2010	25/09/2012
ANTON	Myran	2 500	03/02/2009	19/07/2011	03/02/2011	03/02/2013

Cette attribution définitive d'actions a conduit la Société à augmenter son capital d'un total montant de 4.375€, en deux tranches :

- Pour les deux premiers salariés, augmentation de capital de 3.750 euros lors de la réunion du Conseil en date du 29 novembre 2010, par voie d'incorporation à due concurrence de la prime d'émission ;
- Pour le 3^{ème} salarié, augmentation de capital de 625 euros lors de la réunion du Conseil en date du 19 juillet 2011, par voie d'incorporation à due concurrence de la prime d'émission.

Cette attribution définitive d'actions a été réalisée par la création de 17.500 actions nouvelles de 0,25€ nominal chacune.

2. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'Exercice

Néant.

Le Conseil d'Administration